



Le Directeur Général Adjoint HOP! Air France

Monsieur François CALVET
Sénateur des Pyrénées Orientales
Sénat
Casier de la Poste
15 rue de Vaugirard
75291 Paris cedex 06

N/Réf : DG.HA 2019.03

Montreuil, le 18 janvier 2019

Objet : Desserte de Perpignan

Monsieur le Sénateur,

Les récents articles parus dans la presse, concernant la desserte aérienne de Perpignan, mettent en avant vos interrogations et inquiétudes quant au programme des vols HOP ! Air France annoncé pour l'été 2019.

Pour cela, je souhaiterais partager avec vous quelques éléments d'information qui vous permettront de mieux comprendre nos choix.

En 2018, nous avons transporté environ 255.000 passagers sur l'ensemble des lignes exploitées, en augmentation de 7 % par rapport au trafic réalisé sur Perpignan en 2017. Nous avons donc contribué à la progression annoncée de 12%. Nous représentons un peu plus de la moitié du trafic de l'aéroport de Perpignan.

Concernant la desserte d'Orly ; nous desservons Perpignan de et vers Orly 4 fois par jour du lundi au vendredi toute l'année ainsi que 3 fois par jour le samedi et 4 vols le dimanche. Cette offre représente 95 % de notre offre annuelle sur cet aéroport. Cette ligne, déficitaire, a une clientèle très majoritairement loisirs comparativement aux autres lignes de notre réseau. La saisonnalité de la ligne montre que la demande augmente en période de vacances scolaires et particulièrement en juillet et août.

Les informations publiées par l'Indépendant de Perpignan le 15 janvier 2019 sont inexactes pour partie. En effet, le programme de l'été comportera des Airbus sur la ligne d'Orly en particulier le vendredi. Par ailleurs, le vol du samedi qui était prévu en CRJ 700 (76 sièges) devrait être remplacé par un avion de 100 sièges CRJ 1000. De plus cette rotation devrait être effectuée en Airbus A 321 en pointe été (212 sièges). Ainsi la baisse d'offre sur Orly sera limitée à 4.500 sièges sur un total de 165.000 (avril-octobre 2019), soit une baisse de 3 % par rapport à l'offre réalisée en été 2018.

.../...

Adresse postale : 30 Avenue Léon Gaumont - CS 12041 - 75990 Paris Cedex 20

AIRFRANCE

45, rue de Paris F-95747 Roissy CDG cedex Tél : +33 (0)1 41 56 80 00
société Air France, société anonyme au capital de 126 748 775 Euros, 420 495 176 RCS Bobigny
Siège social : 45, rue de Paris 95747 Roissy CDG cedex
www.airfrance.fr



Concernant la desserte de Charles de Gaulle ; L'an dernier, pour la première fois, nous avons lancé des vols entre Charles de Gaulle et Perpignan, vols que nous avons prolongé en septembre pour répondre à une demande locale d'accompagner le festival Visa pour l'Image qui se tient début septembre à Perpignan.

Les vols de pointe de et vers Charles de Gaulle ont fait l'objet d'un test l'an dernier. Si les résultats de trafic peuvent sembler satisfaisants, il n'en est pas de même pour les recettes ou les correspondances qui n'ont pas été au rendez-vous. Ces vols n'ont pas couvert leurs coûts variables, ce que nous ne pouvons pas accepter. Toutefois, nous avons voulu donner une seconde chance à ces vols l'été prochain en renouvelant une offre entre Perpignan et CDG avec 4 vols semaine au lieu de 5 l'an dernier ce qui reste significatif pour une ligne saisonnière.

Concernant les dessertes saisonnières ; afin de répondre à une demande saisonnière de pointe été (juillet et août), nous avons proposé des vols de et vers Lille (2017 et 2018) et de et vers Nantes (2017) par exemple.

Enfin l'offre de vols saisonniers sur Lille sera reconduite en été et les ventes sont déjà possibles. De plus, nous examinons un complément d'offre le dimanche du 28 juillet au 25 août probablement sur Strasbourg ce qui serait une nouveauté (en cours d'évaluation sur les disponibilités équipages).

En résumé, si l'offre de l'été marque une légère baisse (de 7 % sur Paris et non 12 comme publié par l'Indépendant), les travaux que nous avons conduits devraient nous permettre de limiter cette diminution à 5% (Orly + CDG) sur la période d'avril et octobre 2019

J'espère que ces éléments vous permettront de mieux appréhender nos décisions.

Je reste avec mes équipes à votre disposition.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.



Alain MALKA

Adresse postale : 30 Avenue Léon Guumont - CS 12041 - 75990 Paris Cedex 20

AIRFRANCE

45, rue de Paris F-95747 Roissy CDG cedex Tél : +33 (0)1 41 56 00 00
 société Air France, société anonyme au capital de 126 740 775 Euros, 420 496 178 RCS Bobigny
 Siège social : 45, rue de Paris 95747 Roissy CDG cedex
www.airfrance.fr